

Cas d'école :

Didier Lombard (ex patron de France Télécom) qui avait cédé les rennes après la vague de suicides il y a un an, se voit accordé un poste de conseiller salarié auprès du nouveau PDG.

À 69 ans, il ne part pas en retraite, pourtant il lui est garantie une retraite chapeau de 325 000 € annuels.

Les syndicats estiment que s'il ne part pas en retraite, c'est pour ne pas perdre la possibilité de valoriser les 700 000 stocks-options que le conseil d'administration lui a accordés au fil des ans.

En quittant le groupe aujourd'hui, il perdrait la possibilité de les faire valoir.

Le cours aujourd'hui à 17 € ne lui rapporterait que 11,9 millions d'euros !

Au fait : combien ça gagne un conseiller auprès du PDG ?

Clarification du gouvernement

Sur ce dossier, le ministre du travail Xavier Bertrand, sur RTL a estimé que « beaucoup de personnes avaient du mal à comprendre ».

C'est difficile pour de nombreux de nos concitoyens. Il y a la question des salaires, parce que les salariés ont été en première ligne face à la crise. Quand il y a des disparités aussi importantes, c'est difficile à comprendre ».

À la question de savoir s'il souhaitait que le conseil d'administration du groupe revienne sur sa décision, Xavier Bertrand a répondu: « Je ne sais pas, je n'ai pas le détail ».

Mais de rajouter : « Il faut aussi bien voir que tous les dirigeants, quels qu'ils soient, doivent faire très attention, dans la société dans laquelle on est, à ce que les décisions, les solutions, ne soient pas incompréhensibles ».

En clair, ce n'est pas la décision qui est à remettre en cause, c'est l'explication !



Campagne Salaires
mars 2011

Revendiquer ensemble une autre répartition des richesses par l'augmentation des salaires

Le travail : un coût ou une richesse ?

Pour justifier les plans d'austérité mis en place dans tous les pays visant à faire payer aux salariés la crise financière dont ils ne sont en rien responsables, patronat et gouvernement français tendent le piège du « coût du travail » pour mettre les salariés en position défensive.

La réalité pour eux, face à l'économie française en difficulté, c'est la crise et ses effets négatifs sur l'emploi, les salaires, la protection sociale, sur leur vie dans et en-dehors du travail.

Les patrons non exécutifs, présidents des conseils d'administration des entreprises du CAC 40 gagnaient 928 000 € en 2009 contre 864 000 € en 2008, soit 9,5 % d'augmentation.

Quand J.C. Trichet, président de la Banque centrale européenne, déclare que la plus grosse bêtise serait d'augmenter les salaires, ce n'est pas pour les patrons !

François Baroin, ministre du Budget, contraint de camoufler la stratégie européenne de « compétitivité », a affirmé que la politique du gouvernement visait à augmenter les salaires.

Parle-t-il de ceux des salariés quand Sarkozy refuse tout coup de pouce au Smic, pour la cinquième année consécutive, quand 20 % des salariés sont en dessous ou tout juste au Smic.

➔ 56 % des Français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat ;

➔ 6 millions de personnes vivent avec moins de 750 euros par mois ;

➔ 3,6 millions de personnes non ou très mal logées et 5 millions en extrême fragilité.

➔ 4,5 millions de chômeurs... ..



Et pour les actionnaires ?

➔ En 2009, les profits dégagés par les entreprises du CAC 40 s'élevaient à 47 milliards d'euros dont 36 ont été versés en dividendes aux actionnaires, soit 76,5 %.

La même année, l'impôt sur les sociétés, considéré comme une charge insupportable pour la compétitivité des entreprises, représentait 21 milliards d'euros, en baisse de 28 % sur 2008.

➔ En 2010, avec 13 % d'augmentation, ce sont 40 milliards qui leur ont été versés ;

➔ Pour 2011, les prévisions annoncent 43 milliards, soit près de 10 % de plus ;

➔ Pour 2010 en Europe, ce sont 228 milliards de dividendes que les actionnaires ont reçus, avec une augmentation de 14 % sur 2009.

Où en sommes-nous des propositions du candidat président de travailler plus pour gagner plus et de répartir les bénéfices en trois tiers ?

Pour les patrons français, qui dénoncent le travail comme un « coût » et les cotisations sociales comme une « charge » : ils touchent des salaires records en Europe.

Les salaires moyens des 50 patrons français les mieux payés étaient de 3,8 millions d'euros en 2008, soit 240 fois le Smic.

Sont-ils à plaindre pour être à 190 fois le Smic en 2009 avec 3,06 millions.

**Pour la CGT, la solution compréhensible
pour les salariés est que...**

... loin d'être un coût, le travail est une richesse !

Augmenter les salaires

est une urgence économique et sociale.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

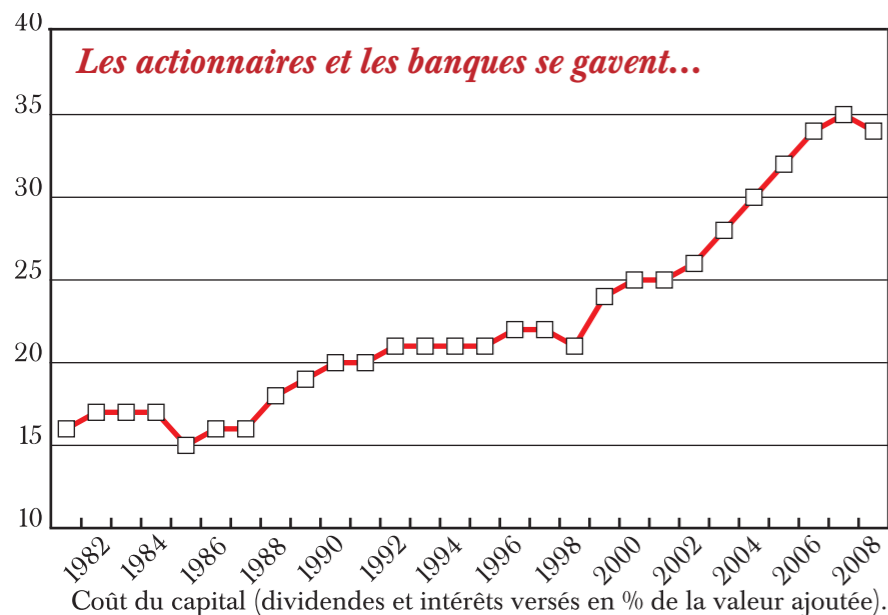
Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

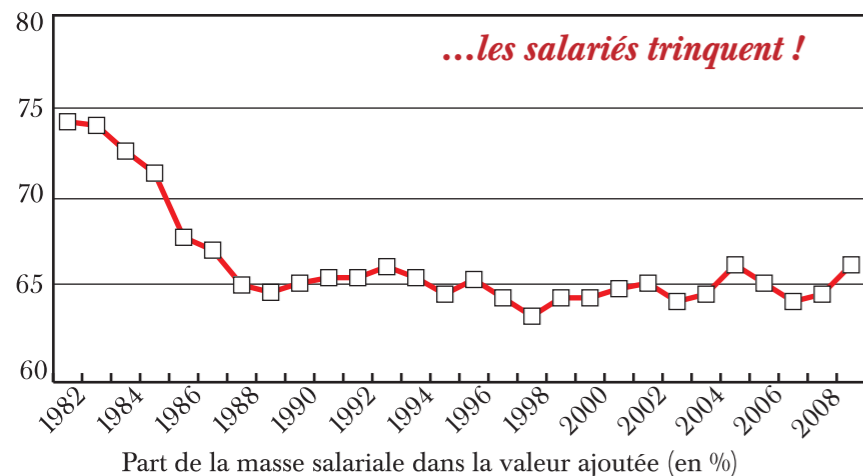


Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

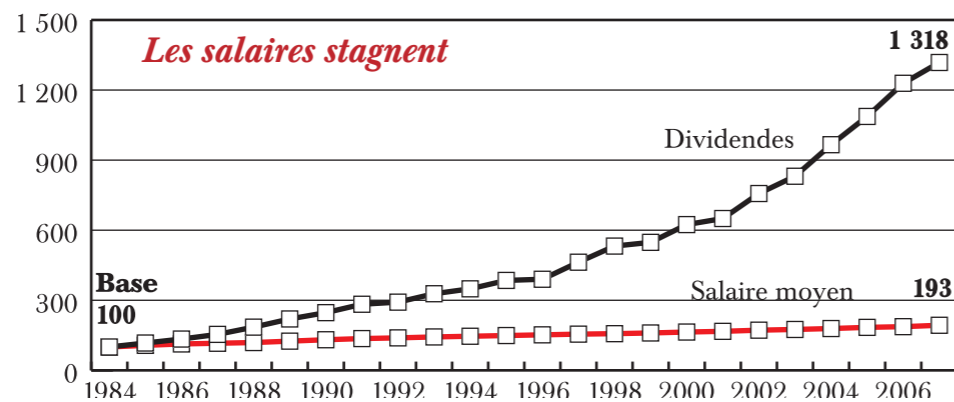
C'est le « coup » du capital qui handicape notre économie



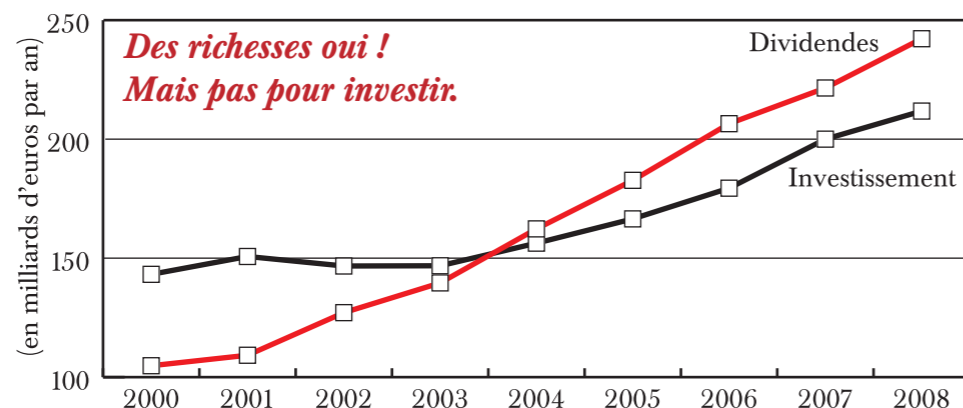
La somme des intérêts versés aux créanciers (la finance) et des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par deux en trente ans pendant que la part des salaires reculait de 8 points (voir graphiques n° 1 et 2).



Depuis vingt-cinq ans, alors que le salaire moyen n'a même pas doublé, le montant des dividendes a été multiplié par treize.



Depuis 2004, les dividendes versés aux actionnaires sont supérieurs à l'investissement productif réalisé par les entreprises.



La campagne menée aujourd'hui sur le « coût du travail » en France s'appuie sur des comparaisons avec l'Allemagne. Quelle est la réalité ?

	France	Allemagne
2000	37,2	37,1
2008	38,0	35,7

Source : Ocede.

	France	Allemagne
Productivité horaire	3,7	3,5
Productivité par salarié	3,3	3,2

Le niveau du « coût du travail » (salaire brut plus cotisations sociales dites patronales) est plus élevé en Allemagne de 12 %. En 2008, il est, par salarié travaillant à temps plein dans les secteurs privés concurrentiels (industrie et services), de 52 458 € en Allemagne contre 46 711 € en France.

Sources : Alpha études d'après données des comptabilités nationales française et allemande.

Le niveau du salaire annuel brut est 34 % supérieur en Allemagne avec 43 942 € contre 32 826 € en France. Le niveau du revenu net après impôt est aussi supérieur de 6 % avec 25 167 € en Allemagne contre 23 694 € en France. D'après l'OCDE, le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée, qui est une mesure de la productivité apparente du travail, est plus élevé en France qu'en Allemagne.

Enfin, le « coût horaire » du travail en France est de 23,6 € contre 24,6 € en Allemagne et la France se situe au 8^e rang des 27 pays membres de l'Union européenne et en deçà de la moyenne des 27 pays.

Sur une base 100 pour les Etats-Unis, la France se situe à 96,2 et l'Allemagne à 91,4. D'après Eurostat, la durée moyenne de travail est plus longue en France de 160 h par an avec 1 309 h en Allemagne contre 1 469 h en France.

	Valeur	Rang
Danemark	139,73	1
Suède	125,36	2
Finlande	111,98	3
Autriche	105,27	4
UE à 15	100,00	
Allemagne	96,33	5
Italie	93,29	6
Pays-Bas	87,84	7
UE à 27	86,68	
France	83,75	8

L'Ocde confirme en notant que la durée hebdomadaire du travail a augmenté en France entre 2000 et 2008 alors qu'elle a diminué en Allemagne.

Contrairement à ce qu'affirment le patronat et le gouvernement, l'Ofce (Observatoire français des conjonctures économiques) note que dans la période suivant la mise en place des 35 h, l'évolution de la compétitivité a été bien plus favorable en France que chez la plupart de ses voisins européens.

Lecture du tableau : Pour la moyenne de l'Union européenne à 15, le « coût du travail » en tenant compte de la productivité du travail est pris comme référence (chiffre de 100 dans la deuxième colonne). Pour l'Union européenne à 27, ce même coût est de 86,68.

Source : d'après Conseil des prélèvements obligatoires, les prélèvements obligatoires des entreprises dans une économie globalisée, octobre 2009.



Cette note a été envoyée par la CGT à ses organisations fin août 2010.

Vous trouverez le dossier complet en pdf dans le site Internet de la CGT :

<http://www.cgt.fr>

à la rubrique « Travail », « Salaires » et cliquer sur le dossier « Salaires, pouvoir d'achat : urgence économique et sociale ».